

News Release

Minister for
International
Trade



Communiqué

Ministre du
Commerce
extérieur

N^o 014

Le 25 janvier 1989

LE MINISTRE CROSBIE PARTICIPERA À DES ACTIVITÉS
SOULIGNANT LES RELATIONS DU CANADA AVEC L'EUROPE

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, visitera l'Europe du 27 janvier au 3 février pour évaluer l'incidence qu'aura sur le Canada le programme de libéralisation du commerce de la Communauté européenne en 1992, et pour encourager de nouveaux liens commerciaux et financiers entre le Canada et l'Europe.

Le Ministre participera au Symposium annuel de Davos, en Suisse, et rencontrera des représentants importants des gouvernements italien et britannique ainsi que de la Communauté européenne (CE).

Il rencontrera aussi Arthur Dunkel, le Directeur général de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), et explorera les possibilités de nouveaux progrès sur les questions commerciales multilatérales laissées en suspens à la réunion de négociation du GATT récemment tenue à Montréal.

Le Symposium de Davos, qui se tient du 27 au 29 janvier, rassemble des dirigeants du monde pour un dialogue informel sur des questions économiques internationales. Le Symposium est centré cette année sur les grands développements à prévoir dans les années 90 et leurs incidences pour le monde des affaires.

"Les perspectives prometteuses que l'Accord de libre-échange offre au Canada ont grandement retenu l'attention internationale", a affirmé le Ministre. "À Davos et ailleurs, j'encouragerai les gens d'affaires à envisager des investissements au Canada. Mais j'y soulignerai aussi notre engagement de poursuivre la libéralisation du commerce mondial par le biais du GATT".

Dans les discussions qu'il aura avec d'importants représentants européens, M. Crosbie rappellera également la vive insatisfaction du Canada devant la menace que la surpêche européenne pose aux pêcheries canadiennes.

.../2

Pendant son séjour en Italie, du 30 janvier au 1er février, le Ministre et M. Renato Ruggiero, ministre du Commerce extérieur d'Italie, présideront la séance inaugurale du Groupe de travail sur la coopération commerciale et économique canado-italienne.

Les deux gouvernements ont convenu que des sessions de haut niveau de ce genre seront tenues chaque année avec la participation d'éminents représentants des gens d'affaires et des industriels des deux pays. M. Crosbie sera accompagné des présidents de douze sociétés canadiennes. L'accord intervenu avec l'Italie s'inspire d'accords consultatifs similaires conclus avec la CE et la France.

M. Crosbie prendra aussi la parole devant des associations industrielles de Rome et de Milan.

Pendant son séjour en Grande-Bretagne, du 1er au 3 février, M. Crosbie rencontrera Lord Young, le secrétaire d'État britannique à l'Industrie et au Commerce, et le très honorable Cecil Parkinson, le secrétaire d'État à l'Énergie. M. Crosbie aura des discussions sur le climat de l'investissement au Canada et sur l'énergie avec des gens d'affaires et des représentants du gouvernement. Il accordera également son appui aux efforts canadiens de promotion du commerce lors de ses visites à l'Exposition internationale des aliments et boissons et à une activité spécialement tenue pour promouvoir la mode canadienne.

Le Ministre a noté que l'Europe intéressera de plus en plus les gens d'affaires canadiens alors que la CE se rapproche de 1992, objectif qu'elle s'est donné pour éliminer tous les obstacles au commerce. Nos gens d'affaires auront la chance d'en apprendre davantage à une série de séminaires et de symposia qui seront organisés au Canada en février et mars. Ces activités seront organisées conjointement par le ministère des Affaires extérieures et l'Association des exportateurs canadiens, et appelleront la participation de représentants du gouvernement canadien basés en Europe.

- 30 -

Pour plus amples renseignements, contacter le Service des relations avec les médias du ministère des Affaires extérieures au numéro (613) 995-1874.

LE 25 JANVIER 1989

VISITE EUROPÉENNE DU MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

DOCUMENT D'INFORMATION DES MÉDIAS

D'importants changements survenus au Canada et dans la Communauté européenne (CE) se sont conjugués pour donner une nouvelle dimension à nos relations commerciales. Avec l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis (ALE), le Canada s'est assuré l'accès au grand marché nord-américain. Avec son programme d'achèvement du marché intérieur commun (Europe 1992), la Communauté européenne s'est engagée à démanteler, d'ici à 1992, tous les obstacles à la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services, et à créer ainsi un marché unique de 320 millions de consommateurs parmi ses 12 États membres. Ces changements susciteront de nouvelles possibilités de commerce et d'investissement entre le Canada et la CE.

La visite que le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, effectue en Europe souligne certes l'importance croissante que le Canada attache à la CE (notre deuxième plus important partenaire commercial et économique), mais elle nous donnera aussi la possibilité de discuter des avantages de l'investissement européen au Canada dans le contexte de l'ALE. Le Canada a une économie hautement développée et un climat industriel dans lequel le commerce, l'investissement et la haute technologie peuvent se développer dans le contexte élargi du grand marché nord-américain. Tout en recherchant le libre-échange avec les États-Unis, le Canada maintiendra et élargira ses liens traditionnels avec l'Europe de l'Ouest et forgera de nouveaux liens mutuellement avantageux avec une économie européenne toujours plus dynamique.

La présence de leaders politiques et industriels au Symposium de Davos offre une excellente possibilité de promouvoir les investissements. M. Crosbie livrera le même message à Rome, Milan et Londres.

Le Ministre pourra également donner suite aux Négociations commerciales multilatérales qui ont fait l'objet de la réunion du GATT récemment tenue à Montréal. Il continuera à rechercher activement des progrès sur un certain nombre de questions en suspens. À Montréal, il a été convenu que les questions les plus difficiles feraient l'objet de nouvelles consultations avant la réunion à haut niveau du GATT en avril.

LE CANADA ET LA CE

L'Europe de l'Ouest a déjà entrepris une grande réorganisation de sa structure industrielle et commerciale en prévision

de 1992. Selon certaines projections, le marché unique pourrait faire croître le Produit national brut de 4,5 à 6,5 pour cent, créer de deux à cinq millions de nouveaux emplois et faire sensiblement chuter les prix. En mettant fortement l'accent sur la coopération industrielle intracommunautaire, le projet européen accentuera probablement la concurrence exercée dans le monde par des entreprises européennes rationalisées.

Il appartient donc à nos entreprises de mieux se renseigner et d'adopter une approche proactive si elles veulent s'implanter sur ce nouveau marché unifié. À cette fin, la visite du Ministre veillera à encourager l'association technologique, à appuyer l'investissement et à promouvoir de nouveaux moyens d'accroître le commerce et l'investissement au Canada comme dans la CE.

La Communauté européenne est notre deuxième grand partenaire pour le commerce et l'investissement. En 1987, nos importations ont représenté 13,5 milliards \$ et nos exportations, 9,1 milliards \$. Le commerce s'accroît constamment dans les deux sens: les exportations ont progressé de 19% en 1985, de 16% en 1986 et de 6% en 1987.

Les investissements de la CE au Canada représentaient 14,2 milliards \$ en 1985; les investissements canadiens dans la CE totalisaient 6,5 milliards de dollars.

LE CANADA ET L'ITALIE

Il y a de bonnes possibilités de renforcer nos relations commerciales avec l'Italie étant donné les liens qui existent déjà, y compris notre participation commune à des groupements économiques internationaux comme les réunions des ministres des Finances des Sept, et l'existence d'une importante communauté italienne au Canada.

Les relations seront davantage valorisées par les réunions du Groupe de travail sur la coopération commerciale et économique canado-italienne. Douze cadres supérieurs d'entreprises canadiennes accompagneront le Ministre pour explorer divers intérêts économiques et pour établir de nouveaux liens commerciaux et financiers, surtout dans le domaine de la haute technologie.

Les sociétés et associations suivantes seront représentées:

Council of Forest Industries (C.-B.)
Potash Corporation of Saskatchewan
UTDC (Ontario)
MENASCO (Ontario)

CAE Electronique (Québec)
Conpak Seafoods Inc. (T.-N.)
John Labatt's Ltd (Ontario)
DMR et Associés (Québec)
PARTEC LAVALIN (Alberta)
J. H. Lock & Sons Ltd (Ontario)
Association des manufacturiers canadiens (Ontario)
Corporate Properties Management Ltd (Ontario)

Le commerce Canada-Italie s'est considérablement développé ces dernières années. Nos principales exportations sont le bois à pâte, le blé, l'orge, les produits du fer, les moteurs d'aéronef et le bois d'oeuvre résineux.

En 1989, nos activités de promotion commerciale en Italie se concentreront sur un certain nombre de produits traditionnels, sur de nouveaux secteurs de pointe comme les télécommunications, le traitement des données et l'électronique, ainsi que sur la coopération avec des entreprises italiennes pour la réalisation de projets d'équipement dans des pays tiers.

On s'attend à ce que les ventes canadiennes en Italie continuent de s'accroître en 1989. Il y a de bonnes possibilités d'expansion dans des secteurs de pointe comme l'électronique, le traitement des données, les éléments/isotopes radioactifs, le caoutchouc synthétique et les matières plastiques.

Nos exportations en Italie ont représenté 836 millions \$ en 1987 et nos importations se sont accrues à 1,7 milliard \$, ce qui a entraîné un déficit de 857 millions \$ dans nos échanges commerciaux avec ce pays.

LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI

Il y a eu reprise de l'activité économique avec le Royaume-Uni -- un accroissement du commerce, de l'investissement et du tourisme, et de nombreux exemples de coopération entre entreprises canadiennes et britanniques en matière de marketing ainsi que de mise au point de techniques et de produits -- depuis la période relativement calme de récession économique en 1981-1982. Un nouvel accord bilatéral de services aériens libéralisant grandement la circulation aérienne a été signé en 1987; de plus, à l'Organisation de coopération et de développement économiques, à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, aux sommets économiques et aux réunions des ministres des Finances des Sept, les deux gouvernements ont collaboré étroitement sur un certain nombre d'initiatives touchant notamment le commerce, l'agriculture et la dette internationale.

Pendant son séjour à Londres, le Ministre poursuivra les possibilités d'établissement de liens entre sociétés canadiennes et britanniques dans le domaine de l'énergie. Il rencontrera le très honorable Cecil Parkinson, secrétaire d'État à l'Énergie, et Peter Morrison, ministre d'État à l'Énergie, et recevra à déjeuner les représentants des entreprises intéressées par les ressources offshore de Terre-Neuve.

Les liens sont essentiels. Cent cinquante sociétés canadiennes sont établies au R.-U. alors que 650 firmes britanniques ont des filiales ou des succursales au Canada. Le R.-U. est notre troisième marché en importance pour les exportations et un important acheteur de produits primaires et d'articles manufacturés canadiens. Poursuivant la tendance observée depuis 1986, nos exportations au R.-U. ont progressé de 11 pour cent en 1987, les plus fortes augmentations étant observées pour le bois d'oeuvre, la pâte de bois, les métaux précieux, les alliages de cuivre et les produits du poisson. Nos exportations en Grande-Bretagne de matériel de télécommunication et de bureautique et d'équipements scientifiques dépassent maintenant 200 millions de dollars. En 1985, les investissements canadiens au R.-U. représentaient 3,9 milliards de dollars.

La forte croissance économique au R.-U. devrait supporter des volumes d'exportation plus élevés, mais l'Europe de 1992 présentera à la fois des possibilités et des défis à la poursuite de nos relations commerciales.

En 1987, les échanges bilatéraux représentaient 7,2 milliards \$, et on s'attend à ce que ce chiffre continue de s'accroître. Le R.-U. a enregistré un excédent de 1,4 milliard \$ dans ses échanges commerciaux avec le Canada en 1987.